

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (29) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, M. MIS, Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, Mme PETIT, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, MM. ERGUL, BENDJILLALI, Mme COTTEREAU, M. BEAUDEUX, Mme MESLEM, MM. GAILLARD, PAILLER, Mme MERY, MM. BARAUDON, GANIVELLE, Mme WEINLAND, M. MICHAUD, Mme PESNOT-PIN, Mme BRARD.

POUVOIRS (10) :

Mme RABUSSIÉ, mandant a pour mandataire M. ABELIN
Mme AZIHARI, mandant a pour mandataire Mme LAVRARD
M. DUMAS, mandant a pour mandataire Mme BRAUD
M. BRAILLARD, mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
M. LAURENDEAU, mandant a pour mandataire M. MAUDUIT
Mme MONTASSIER, mandant a pour mandataire M. MIS
Mme CASSAN-FAUX, mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme LEBORGNE, mandant a pour mandataire M. BEN EMBAREK
Mme METAIS, mandant a pour mandataire Mme MERY
M. AUDEBERT, mandant a pour mandataire Mme BRARD

EXCUSE (0) :

Nom du secrétaire de séance : Chantal PETIT

RAPPORTEUR : Monsieur Jacques DUMAS

OBJET : Modification et mise à jour du tableau des effectifs

1) *Pour faire suite à la tenue de la commission administrative paritaire, la collectivité souhaite promouvoir des agents à des grades d'avancement. Je vous propose de créer tous les postes correspondants. Les postes précédemment occupés par les agents promus seront supprimés ultérieurement après avis du Comité Technique.*

2) *Suite au départ en retraite d'un agent responsable de l'exploitation des équipements sportifs au Service des Sports, il est nécessaire de créer un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet aux fins de son remplacement. Le poste créé précédemment sur le grade d'adjoint technique principal de 1ère classe sera supprimé après avis du Comité Technique.*

3) *Dans le cadre d'une mobilité interne, l'agent chargé de l'exploitation des eaux pluviales au service aménagement urbain va occuper le poste de chargé de la gestion des véhicules au service des affaires publiques suite au décès de l'agent responsable de cette mission sur le grade d'adjoint administratif 2ème classe.*

Je vous demande de créer un poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet afin de procéder à son remplacement et un poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet dans son service d'accueil. Les postes créés précédemment seront supprimés après avis du Comité Technique.

Je vous propose donc de modifier en conséquence le tableau des effectifs.

* * * * *

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 15 décembre 2016

n° 18

page 2/2

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 16 du conseil municipal du 21 novembre 2016 portant modification et mise à jour du tableau des effectifs,

VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire,

CONSIDERANT que, pour leur bon fonctionnement, les services communaux ont besoin des postes décrits ci-dessus,

Le Conseil Municipal, ayant délibéré, décide de créer:

- 1) - 24 postes sur le grade d'adjoint technique 1ère classe à temps complet.
- 2) - 1 poste dans la cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet.
- 3) - 1 poste dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux à temps complet,
- 1 poste sur le grade d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet.

Le coût des créations a été prévu au budget 2016.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le **21 DEC. 2016**

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

